

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 25 mars 2014 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Johanne Beaulieu, Nadine Blais, Sandra East, Paule Fortier, Estelle Labelle, Lise Landry, Danielle Laramée, Karine Lefrançois, Lucie Ouellette, Johanne Roy, MM. Michel Arcand, Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Michel Phaneuf, Stéphane Racine et Richard Tremblay, tous commissaires, ainsi que Mme Corinne Payne, commissaire-parent.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Georges Brissette, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj. et Denis Riopel, dir. serv. ress. mat.

Mmes Josée Bastien, Guylaine Richer, MM. Jean Deschênes, Daniel Legault et André Gosselin ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n^o CC-140325-4045

Il est proposé par Mme Corinne Payne

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2014.

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Carl Turgeon, parent et membre du conseil d'établissement de l'école Marie-Soleil-Tougas, demande au conseil des commissaires d'inclure le quartier Saint-Roch Est de la Ville de Terrebonne dans l'aire de desserte de l'école Marie-Soleil-Tougas. Il dépose la résolution du conseil d'établissement de l'école Marie-Soleil-Tougas en appui à sa demande.

ORDRE DU JOUR

Résolution n^o CC-140325-4046

M. Claude Girard, commissaire, demande d'inscrire le sujet « Rapport de la rencontre avec les élus de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac concernant la construction de la nouvelle école primaire » au point 10.1. de l'ordre du jour;

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour, tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 2.2. Suivi;
- 5. Recommandations de la commission d'étude administrative :
 - 5.1. Réfection de la maçonnerie et remplacement des portes et fenêtres à l'école Arc-en-ciel - Appel d'offres – adoption;
- 6. Modification au comité de sélection pour l'évaluation qualitative de firmes de professionnels pour le projet de construction d'un nouveau centre commun de formation professionnelle - rescinder partiellement la résolution n^o CC-140128-4024 – adoption;
- 7. Assemblée générale et colloque de la FCSQ : désignation des délégués et participants – adoption;
- 9.2.1. Rapport du comité de parents du 13 mars 2014;
- 10. Varia :
 - 10.1. Rapport de la rencontre avec les élus de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac concernant la construction de la nouvelle école primaire;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE ET REMPLACEMENT DES PORTES ET FENÊTRES À L'ÉCOLE ARC-EN-CIEL - APPEL D'OFFRES

Résolution n^o CC-140325-4047

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de réfection de la maçonnerie et de remplacement des portes et fenêtres à l'école Arc-en-ciel dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (résolutions n^{os} CC-130625-3941 et CC-120626-3740);

ATTENDU que la Commission scolaire doit procéder à un appel d'offres public pour la réfection de la maçonnerie et le remplacement des portes et fenêtres à l'école Arc-en-ciel;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'AUTORISER la Direction générale à procéder à un appel d'offres public pour la réfection de la maçonnerie et le remplacement des portes et fenêtres à l'école Arc-en-ciel, sur la base des plans et devis préparés par les professionnels.

Adopté

MODIFICATION AU COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'ÉVALUATION QUALITATIVE DE FIRMES DE PROFESSIONNELS POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE – RESCINDER PARTIELLEMENT LA RÉOLUTION N° CC-140128-4024

Résolution n° CC-140325-4048

ATTENDU l'autorisation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de réaliser le projet de construction d'un centre de formation professionnelle conjointement avec la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL);

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *Règlement sur les contrats de services des organismes publics*;

ATTENDU la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer une firme d'architecture, une firme d'ingénieur spécialités mécanique et électricité ainsi qu'une firme d'ingénieur spécialités structure et génie civil pour le projet de construction d'un centre de formation;

ATTENDU que les honoraires estimés pour chacune des firmes sont supérieurs au seuil d'appel d'offres public de 100 000 \$;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres public d'évaluation qualitative de firmes professionnelles;

ATTENDU que le comité de sélection doit être nommé avant le lancement de l'appel d'offres public;

ATTENDU que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) a formé un comité de sélection pour l'évaluation qualitative de firmes de professionnels pour le projet de construction d'un nouveau centre de formation professionnelle (rés. n°CC-140128-4024);

Il est proposé par Mme Corinne Payne

DE DÉSIGNER Mme Estelle Labelle, à titre de substitut, en cas d'incapacité de l'un des commissaires représentants la CSSMI;

DE MODIFIER les représentants de la CSSWL audit comité de sélection pour l'évaluation qualitative de firmes de professionnels pour le projet de construction d'un nouveau centre de formation professionnelle, et ce, comme suit :

- Mme Eileen C. Kelly, directrice générale adjointe de la CSSWL, et/ou M. Jérôme Dionne, directeur du Service des ressources matérielles de la CSSWL, et/ou Mme Tina Russo, directrice adjointe du Service des ressources matérielles de la CSSWL, à titre de représentant(s) de la CSSWL, étant entendu qu'ils exerceront comme une seule personne leur participation et qu'un maximum de deux représentants pourront assister au comité de sélection;

DE RESCINDER en partie la résolution n°CC-140128-4024.

Adopté

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET COLLOQUE 2014 DE LA FCSQ : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET PARTICIPANTS

Résolution n° CC-140325-4049

ATTENDU les règlements de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par M. Richard Tremblay

DE DÉSIGNER les commissaires suivants, à titre de délégués, à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à savoir :

- Mme Johanne Beaulieu
- Mme Sandra East
- Mme Paule Fortier
- Mme Karine Lefrançois
- Mme Danielle Laramée
- Mme Guylaine Richer
- M. Louis Kemp

D'AUTORISER la participation de cesdits commissaires au colloque 2014 de la Fédération des commissions scolaires du Québec sur la qualification et la formation de la main-d'œuvre sous le thème *Élève qualifié. Valeur ajoutée.* qui se tiendra au Centre des congrès de Québec le 12 et 13 juin 2014;

D'AUTORISER Mme Estelle Labelle, commissaire, à participer audit colloque 2014 de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n^o CC-140325-4050

Il est proposé par Mme Sandra East

DE LEVER la séance.

Il est 20 h 15.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général